

# Lutte contre la criminalité financière : LCB-FT et corruption - BFLC

**Code produit :** BFLC

**Niveau :** Initiation

**Modalité :** Classe virtuelle

**Durée (en heure) :** 3.5

**Tarif :** 0,00 € HT

**Eligible DDA :** non

**Public :**

Toute personne travaillant  
dans le secteur de la banque

**Prérequis :**

Aucun

## Objectif

- Maîtriser les fondamentaux des textes relatifs à la lutte contre la criminalité financière
- Prévenir et gérer efficacement les risques
- Distinguer les évolutions réglementaires

## Programme de la formation

### 1-Définitions et objectifs des directives

- Lutte contre la criminalité financière : priorité forte des autorités françaises, européennes et internationales

- Mesures et actions permettant d'identifier et de limiter les risques afférents à la LCB-FT

## 2-Principes généraux

- Acteurs de la LCB-FT
- Différents textes de référence
  - Notions clés : vigilance, relation d'affaires, classification des risques, déclaration, etc.

## 3-Dispositif type

- Présentation des trois composantes d'un dispositif type
- Mise en place d'une gouvernance interne efficace
- Définir sa stratégie LCB-FT

## 4-Identification et classification des risques

- Comprendre la classification des risques à mettre en place
- Evaluation des risques à identifier en priorité
- Mesures de vigilance adaptées aux différents risques

## 5-Filtrage et mesures de vigilance

- Elaborer une procédure de traitement des alertes "opérationnelles"
- Outils de paramétrages et d'ajustements progressifs
- Pouvoir justifier de l'adéquation des mesures de vigilance décidées en fonction du risque
- Gérer le flux d'alertes à traiter
- Croisement des listes
- Focus outils, date et technologie
- Obligation déclarative
- Qu'est-ce que le soupçon de BC/FT/FF ?
- Organisation du traitement des informations
- Eléments de déclaration à Tracfin
- Contrôles des obligations LCB-FT
- Connaître les attentes et priorités actuelles du régulateur

- Florilège des dernières jurisprudences
- Anticiper l'ouverture en se préparant au contrôle du dispositif par les autorités compétentes
- Obligation de conservation des données
- Savoir comment réagir et coopérer en cas de contrôle

### **Moyens d'évaluation**

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

### **Méthodes pédagogiques**

- Exposés à partir d'un diaporama
- Analyse des sanctions
- Mises en situation

AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2024 AF2A. Tous droits réservés.